ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 65279

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la méthode Padovan. S'adressant aux professionnels de santé, cette méthode, en développant la neuroplasticité, permettrait une amélioration du système nerveux dans les cas de dyslexie, dysorthographie, bégaiement, troubles de la latéralité ainsi que la simulation de nouvelles voies neurologiques notamment dans les cas d'hémiplégie et d'aphasie. Elle souhaiterait savoir si cette pratique a fait l'objet d'évaluations et de quelle façon son enseignement et sa pratique sont encadrés dans notre pays.

Texte de la réponse

La réorganisation neuro-fonctionnelle conçue par Mme Béatriz Padovan revendique un champ d'application très large. Cette pratique n'a pas fait l'objet d'évaluations publiées. En France, la formation à cette méthode est réalisée par un organisme de formation privé et ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme. Cette formation ne fait donc pas l'objet d'un encadrement, que ce soit au titre de la santé ou de l'enseignement professionnel.

Données clés

Auteur : Mme Muriel Marland-Militello
Circonscription : Alpes-Maritimes (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 65279
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11348
Réponse publiée le : 13 juillet 2010, page 7938